



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 26 FÉVRIER 2024

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM), tenue le lundi 26 février 2024 à 10 h 30 au siège social, situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

Mme Lise Gagnon, vice-présidente
Mme Anna Guarnieri, membre
Mme Patricia Lebel, substitut

Étaient également présents :

Mme Geneviève Ollivier, secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., directeur des opérations et ingénierie RAIM

Était absente :

Mme Michèle Demers, membre

RÉSOLUTION NO : E2024-02-09 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Anna Guarnieri
APPUYÉ PAR : Patricia Lebel

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2024-02-10 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Anna Guarnieri

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 janvier 2024;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

4. Dépôt :
 - Liste des contrats de plus de 2 000 \$ et moins de 25 000 \$ avec un même fournisseur et totalisant plus de 25 000 \$ pour l'année 2023;
5. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
6. Approbation du transfert budgétaire 2023-13;
7. Nomination de la secrétaire-trésorière;
8. Autorisation d'un mandat avec le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ) – Caractérisation initiale des eaux de la station d'épuration;
9. Affaires nouvelles;
10. Période de questions;
11. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2024-02-11

(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 janvier 2024)

IL EST PROPOSÉ PAR : Anna Guarnieri

APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 janvier 2024 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2024-02-12

(Dépôt)

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche prenne connaissance du dépôt suivant :

- Liste des contrats de plus de 2 000 \$ et moins de 25 000 \$ avec un même fournisseur et totalisant plus de 25 000 \$ pour l'année 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E2024-02-13

(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer)

IL EST PROPOSÉ PAR : Patricia Lebel

APPUYÉ PAR : Anna Guarnieri

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte la liste des paiements émis pour le mois de décembre 2023 au montant de 1 320 933,19 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la liste des paiements émis pour le mois de janvier 2024 et celle des salaires payés aux montants respectifs de 752 447,49 \$ et 721,01 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 11 114,53 \$, 968 332,74 \$ et 8 145,97 \$ préparées le 19 février 2024 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2024-02-14

(Approbation du transfert budgétaire 2023-13)

ATTENDU QUE la direction des finances de la Ville de Terrebonne a demandé à la RAETM d'effectuer un transfert budgétaire au montant de 77 000 \$ afin de leur permettre d'effectuer les derniers paiements en électricité de l'année financière 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Anna Guarnieri

APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) entérine le transfert budgétaire 2023-13 d'un montant de 77 000 \$ pour l'exercice financier 2023 :

Des postes budgétaires :

41400-2691	Mesures majeures (Usine)	32 000 \$
41400-2521	Ent/rép infrastructures (Usine)	22 000 \$
42100-2526	Ent/rép machinerie (Blériot)	13 000 \$
42200-2691	Mesures majeures (Dumais)	10 000 \$

Vers les postes budgétaires :

41400-2681	Électricité (Usine)	54 000 \$
42000-2681	Électricité (Angora)	10 000 \$
42100-2681	Électricité (Blériot)	3 000 \$
42200-2681	Électricité (Dumais)	10 000 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E2024-02-15 **(Nomination de la secrétaire-trésorière)**

ATTENDU la résolution E109-12-2023 confirmant la démission de M. Stéphane Schmidt à titre de secrétaire-trésorier de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) en date du 1^{er} décembre 2023;

ATTENDU QUE cette résolution nommait également Mme Valérie Foucault au poste de secrétaire-trésorière par intérim et de M. Louis-Philippe Buist au poste d'assistant secrétaire-trésorier, et ce, jusqu'à ce que le poste vacant de secrétaire-trésorier soit pourvu;

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon

APPUYÉ PAR : Anna Guarnieri

QUE le conseil d'administration nomme Mme Geneviève Ollivier à titre de secrétaire-trésorière de la RAETM en date du 26 février 2024.

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la RAETM, les chèques et les documents bancaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E2024-02-16 **(Autorisation d'un mandat avec le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ) – Caractérisation initiale des eaux de la station d'épuration)**

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a mandaté la firme H2Lab inc. pour les services de laboratoire pour l'analyse des eaux et des boues par la résolution E98-11-2023;

ATTENDU QUE la RAETM a reçu une attestation d'assainissement exigeant de réaliser la caractérisation initiale des eaux à la station d'épuration;

ATTENDU QUE la RAETM souhaite simplifier la gestion des échantillons et des résultats pour les analyses relatives aux exigences de l'attestation d'assainissement en confiant ce mandat au Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ);

ATTENDU QUE l'estimation des coûts de ce mandat est de 57 996,98 \$ (t.t.c.);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.3 al.2 de la *Loi sur les cités et villes*, la RAETM peut conclure un contrat avec un organisme public, et ce sans être soumis au processus d'appel d'offres public;

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon

APPUYÉ PAR : Patricia Lebel

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte de confier le mandat au Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ) pour les services de laboratoire pour la caractérisation initiale des eaux de la station d'épuration, au montant de 50 443,12 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E2024-02-17
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Anna Guarnieri
APPUYÉ PAR : Patricia Lebel

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire-trésorière